



**HAL**  
open science

## La double face du nom "couleur"

Anne Theissen

► **To cite this version:**

Anne Theissen. La double face du nom "couleur". Liber Amicorum - Clins d'œil linguistiques hommage à Emilia Hilgert, pp.291-310, 2020, 978-2-137496-107-1. hal-03045289

**HAL Id: hal-03045289**

**<https://hal.science/hal-03045289>**

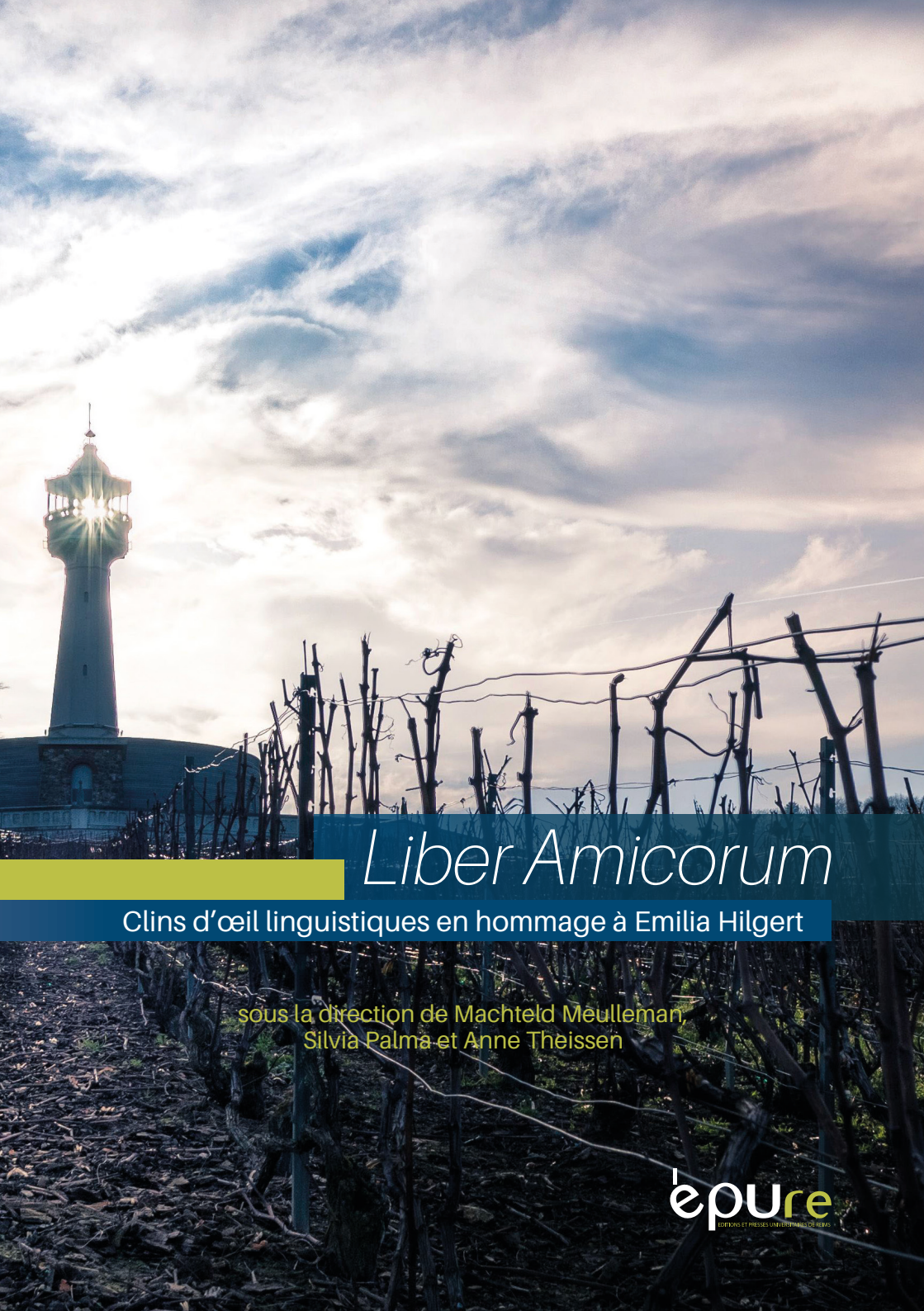
Submitted on 7 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# *Liber Amicorum*

Clins d'œil linguistiques en hommage à Emilia Hilgert

sous la direction de Machteld Meulleman,  
Silvia Palma et Anne Theissen

**l'épure**  
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIÈGE

Document extrait de *Liber Amicorum* :  
*Clins d'œil linguistiques en hommage à Emilia Hilgert*  
sous la direction de Machteld Meulleman, Silvia Palma et Anne Theissen

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche  
sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP, EA 4299), Université de Reims  
Champagne-Ardenne

Photo de couverture : Vincent Duparc / Conception graphique © Éditions  
et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-107-1

**l'epure**  
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

**ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims • 2020**

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

[www.univ-reims.fr/epure](http://www.univ-reims.fr/epure)

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

[www.lcdpu.fr/editeurs/reims](http://www.lcdpu.fr/editeurs/reims)



Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence  
Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de  
Modification 4.0 International.

# La double face du nom *couleur*

**Anne Theissen**

Université de Strasbourg – LiLPa/Scolia (UR 1339)

theissen@unistra.fr

## Introduction

Quand on parle de « linguistique des couleurs », c'est avant tout à des questions portant sur l'universalité ou la non-universalité des couleurs que l'on pense. L'hypothèse « universaliste » des *basic color terms* de Berlin et Kay (1969) a donné lieu à de passionnants débats, loin d'être clos aujourd'hui, pour vérifier, infirmer ou amender la hiérarchie chromatique et les séquences évolutives mises en évidence par ces auteurs. La vogue actuelle du « tout cognitif » en matière de langage n'a fait que renforcer la légitimité de cette manière langagière d'appréhender les couleurs, mais elle a aussi eu pour conséquence celle de détourner l'attention du fonctionnement linguistique des termes de couleurs. Ce constat n'a évidemment pas pour but d'amoindrir l'intérêt de ces recherches cognitives, qui essaient d'expliquer pourquoi et comment se fait la segmentation du continuum chromatique. Elles sont, bien entendu, capitales pour la compréhension de notre perception du phénomène des couleurs, mais, portant plus sur les couleurs que sur le langage des couleurs lui-même, elles contribuent à laisser dans l'ombre les aspects linguistiques des termes qui les expriment. Ces aspects linguistiques sont, certes, beaucoup moins attrayants et on peut également penser qu'il n'y a pas grand-chose à en dire, qu'ils ne constituent pas un véritable champ de recherche. On sait que, pour ce qui est de leur appréhension sémantique, les termes de couleurs se révèlent « ineffables ». On ne peut dire avec des mots quelle est la différence

entre *rouge* et *bleu*, on ne peut que montrer cette différence, c'est-à-dire montrer, et non dire, ce qu'est *rouge* et ce qu'est *bleu*.

L'avènement de la grammaire distributionnelle a toutefois poussé des chercheurs comme Meunier (1975 et 1978), Choi-Jonin (2005) et surtout Molinier (2001, 2005 et 2006) à mettre en évidence les spécificités constructionnelles des adjectifs et des noms de couleurs. Parallèlement, le développement des recherches morphologiques et des études sur la classification des noms<sup>1</sup> a donné de la consistance et donc du poids à ce que Bernez (2014) a appelé – c'est révélateur – une *grammaire des couleurs*. C'est dans ce cadre d'analyse proprement linguistique des couleurs que nous inscrivons notre contribution à ce *Liber Amicorum* offert à Emilia Hilgert. Le choix du sujet est intentionnel : en prenant le nom *couleur*, nous avons voulu apporter un écho aux récentes recherches d'Emilia Hilgert (2018) sur le nom *émotion*, dont elle a renouvelé l'analyse, avec finesse et perspicacité, en mettant en évidence que le sens courant n'était pas tellement celui qu'on lui prête habituellement dans la littérature sur les affects, c'est-à-dire celui d'un hyperonyme comme *sentiment*.

Nous n'aborderons qu'un aspect limité de la sémantique du nom *couleur*, c'est celui de son statut. Nous essaierons de montrer que, contrairement aux analyses classiques qui ne lui en concèdent qu'un, il présente une double « nature ». Il fonctionne soit comme un nom qui est l'hyperonyme des noms de couleurs particulières (cf. *le rouge est une couleur*), soit comme le nom qui correspond à la dimension chromatique d'une chose, et qui s'apparente ainsi aux noms comme *forme*, *poids*, *longueur*, *surface*, etc., qui expriment d'autres aspects constitutifs des choses. La prise en compte de cette double « face » ontologico-grammaticale de *couleur* permettra, comme nous le verrons chemin faisant, de rendre compte de plusieurs difficultés rencontrées dans les descriptions habituelles des termes de couleurs.

Notre parcours se fera en quatre étapes. La première sera consacrée à une brève présentation de la situation du nom *couleur*. Nous essaierons notamment d'expliquer pourquoi il ne lui est habituellement consacré, et le plus souvent tacitement, qu'une seule acception chromatique. Nous montrerons, dans la deuxième étape, que l'hypo-

---

1. Voir notamment Bloemen et Tasmowski (1982-1983), Van de Velde (1995), Flaux et Van de Velde (2000), Kleiber (2007, 2009, 2010, 2011 et 2014a), Bernez (2014) et Saussure (2011a et b, 2014 et 2017).

thèse d'un sens chromatique unique ne peut être maintenue, parce qu'elle débouche sur des difficultés qui obligent à l'abandonner et qui conduisent à postuler l'existence de deux sens différents, ceux que nous venons d'évoquer ci-dessus, à savoir le sens sommital de *couleur*-« en soi », que nous mettrons en évidence dans la troisième partie, et le sens méréologique de *couleur*-« dimension », auquel sera consacrée la quatrième et dernière partie.

## Un nom apparemment sans trop de problèmes

Notre point de départ sera constitué par les énoncés (1) et (2) :

- (1) J'aime la couleur rouge
- (2) J'aime la couleur de la voiture de Léa

Il n'y a apparemment aucune raison de considérer qu'il ne s'agit pas du même nom *couleur* qui s'y trouve employé. Dans les deux cas, le nom *couleur* se trouve spécifié ou particularisé. Par l'adjectif *rouge* dans (1), la couleur particulière en jeu étant le rouge. Par le SP *de la voiture de Léa* dans (2) : la couleur particulière en jeu étant celle de la voiture de Léa. Il n'y a aucune raison de penser, de prime abord, que la différence de spécificateur (*rouge / de la voiture de Léa*) entraîne une différence sémantique au niveau de *couleur*. Pour prévenir toute objection relative à cette différence, on peut faire valoir que, dans l'hypothèse, tout à fait plausible, où la voiture de Léa est effectivement rouge, on peut avoir un énoncé comme (3) :

- (3) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa.

qui, certes, fait apparaître une différence entre (1) et (3), mais non au niveau du nom *couleur*, mais à celui des SN en présence : le SN *la couleur rouge* de (1) peut être dit générique – il renvoie à la couleur rouge en général – alors que le SN *la couleur rouge de la voiture de Léa* apparaît comme étant un SN spécifique, puisqu'il ne s'agit plus de la couleur rouge en général, mais d'une occurrence de couleur rouge, à savoir la couleur rouge de la voiture de Léa.

Deux arguments viennent conforter cette première approche. L'argument le plus immédiat, qui est sans doute celui qui explique pourquoi les dictionnaires n'ont pas enregistré deux sens différents



pour *couleur* à propos de (1) et (2), réside dans le fait que, si l'on s'en tient au strict point de vue chromatique, *couleur* présente effectivement dans (1) et (2) le même sens, c'est-à-dire la même dénotation chromatique : il s'agit les deux fois du même phénomène perceptuel, que le Dictionnaire de français *Larousse*<sup>2</sup>, par exemple, définit comme suit :

Sensation résultant de l'impression produite sur l'œil par une lumière émise par une source et reçue directement (couleur d'une source : flammes, etc.) ou après avoir interagi avec un corps non lumineux (couleur d'un corps)<sup>3</sup>.

Ce n'est que lorsque *couleur* donne lieu à une dénotation chromatique plus restreinte d'où le blanc, le noir et le gris se trouvent exclus ou lorsqu'il présente des sens qui sortent du domaine chromatique<sup>4</sup> que les dictionnaires enregistrent un sens différent.

Le deuxième argument provient du niveau de généralité que présente le nom *couleur* dans (1) et (2). Elle est la même dans les deux cas. Vis-à-vis de *rouge*, *blanc*, *violet*, *bleu azur*, *rouge indigo*, etc., il apparaît comme étant un hyperonyme de la classe des teintes et nuances chromatiques particulières. Dans la classification hiérarchique des catégories de la sémantique du prototype (Rosch, 1978 et Kleiber, 1990), il a le statut de nom *superordonné*<sup>5</sup>, parce qu'il chapeaute les termes chromatiques basiques (*bleu*) et subordonnés (*indigo*). Et on peut également le qualifier de *nom sommital* (Kleiber *et al.*, 2012) dans la mesure où il coiffe les catégories chromatiques sans être lui-même coiffé par un terme chromatique supérieur.

Il n'est donc pas surprenant qu'aux linguistes aussi le nom *couleur* ne pose pas véritablement de problèmes. Il leur apparaît comme étant une donnée préalable qui leur sert d'outil lexical pour analyser les différents types de termes de couleurs et leur fonctionnement. Sa sommi-

2. Consulté en ligne le 2 janvier 2020.

3. Si les définitions lexicographiques de *couleur* ne font pas immédiatement émerger l'idée de couleur – autrement dit, si elles paraissent éloignées de notre appréhension ou conception ordinaire des couleurs – c'est parce que, comme rappelé ci-dessus, les couleurs relèvent d'une connaissance *expérientielle* et non descriptive. De là le recours à des définitions de type « scientifique » dont la précision technique ne relève pas du sens commun.

4. Voir pour ce cas les différents sens enregistrés par les dictionnaires (cf. par exemple *couleur* pour désigner la « substance » dont on se sert pour produire une couleur).

5. Cf. Theissen (1995, 1997) pour le statut du nom superordonné.

talité et l'utilité qui en découle l'imposent comme pivot d'analyse, mais conduisent aussi à ne pas l'ausculter lui-même : quand l'index montre une étoile, ce n'est pas l'index qu'il faut regarder. Or, le comportement du nom *couleur* donne lieu, comme le montrera la partie qui suit à des faits « étranges », dont l'élucidation amène à remettre en cause son unité sémantique.

## De quelques difficultés

Retournons à nos deux énoncés de départ (1) et (2) et admettons, comme déjà envisagé avec (3), que la voiture de Léa est rouge :

- (1) J'aime la couleur rouge
- (2) J'aime la couleur de la voiture de Léa
- (3) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa

En mettant l'adjectif de couleur *rouge* en position d'attribut, on constate que, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, seul l'emploi de *couleur* réalisé dans les énoncés (2-3) autorise l'accès de l'adjectif *rouge* à la fonction d'attribut. Les phrases attributives (4) et (5) correspondant à (1) sont en effet mal formées :

- (4) \*La couleur est rouge
- (5) \*Cette couleur est rouge

En revanche, la prédication attributive (6), qui correspond à (2-3), ne pose guère de difficultés :

- (6) La couleur de la voiture de Léa est rouge

Ce fait a de quoi troubler. On s'attendrait en effet à ce que le nom *couleur* ait le même comportement dans une attributive en *être* + *adjectif de couleur* : ou il peut ou il ne peut pas en être le sujet. De prime abord d'ailleurs, la seconde hypothèse, c'est-à-dire l'impossibilité pour le nom *couleur* de figurer dans une phrase de type *Nom* « couleur » + *être* + *adjectif de couleur*, semble nettement la meilleure, si l'on tient compte du fait qu'un adjectif attribut exprime le plus souvent une propriété du sujet. Dans cette hypothèse, aussi bien dans le cas de (1) que dans celui de (2), l'adjectif *rouge* n'est pas une propriété ou une qualité



de la couleur : une couleur ne peut avoir comme propriété ce qui fait qu'elle est cette couleur. Ce raisonnement permet alors d'expliquer, si on exclut toute autre valeur sémantique de l'attribut, le rejet d'un adjectif de couleur en position d'attribut du sujet comportant le nom *couleur*. Mais une telle analyse ne peut être totalement valide, puisqu'elle condamne *ipso facto* les phrases du type de (6)<sup>6</sup>, alors qu'elles sont bien formées, ainsi que le prouvent aussi les deux exemples suivants dans lesquels, comme dans (6), le nom *couleur* a bien pour attribut un adjectif de couleur :

- (7) La couleur du chasselas est verte en juin et jaune doré fin septembre. (dépliant publicitaire du Comité des Vins d'Alsace)
- (8) Les chanterelles sont faciles à reconnaître. Leur couleur est orange et leur face inférieure est plissée.

Par contre, l'anomalie des attributives du type de (4-5), elle, semble bien réelle : on ne peut dire d'une couleur particulière, soit le bleu, le rouge, le bleu turquoise, etc., qu'elle est... *bleue, rouge, ou bleu turquoise, etc.*

Cette différence de fonctionnement que manifeste le nom *couleur* avec un adjectif de couleur comme attribut, alors même qu'un adjectif de couleur ne lui pose aucune difficulté s'il se trouve en position d'épithète, a de quoi surprendre. Elle appelle, bien entendu, une explication, que nous essaierons d'apporter à la fin de notre enquête. On retiendra uniquement, pour le moment, qu'une telle explication s'avère difficile si on conserve le même statut au nom *couleur* dans (1) et dans (2).

Une deuxième difficulté se fait jour lorsqu'on substitue, au SN *la couleur rouge* de (1) et de (3), le SN *le + N de couleur* qui comporte le nom de couleur obtenu par dérivation impropre à partir de l'adjectif de couleur correspondant (*rouge* → *le rouge*). On observe une nouvelle fois que le résultat obtenu n'est pas le même. La substitution à sens équivalent est possible dans (1), mais non dans (3), comme le montrent (9) et (10) :

- (9) J'aime la couleur rouge → J'aime le rouge

---

6. C'est la position de Molinier (2006) pour qui les constructions où l'adjectif *rouge* est attribut du nom *couleur* ne sont pas grammaticales.

- (10) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa → \*J'aime le rouge de la voiture de Léa.

On notera que le remplacement de *couleur* + *adjectif* par le nom de couleur converti correspondant n'est pas limité, comme on pourrait le penser, à l'emploi avec article défini (*la couleur rouge* → *le rouge*), comme le montrent les énoncés (11) et (12) où d'autres déterminants – et dans d'autres structures – sont à l'œuvre :

- (11) Il y a de la couleur rouge sur le mur → Il y a du rouge sur le mur  
 (12) Cette robe est d'une couleur bleue ravissante → Cette robe est d'un bleu ravissant.<sup>7</sup>

Il est d'autant plus surprenant alors que dans des énoncés du type de (10) la substitution attendue n'est pas possible. Étant donné la généralité du phénomène de conversion nominale qui fait passer<sup>8</sup> tout adjectif de couleur à un nom présentant le genre masculin<sup>9</sup>, on s'attendrait, en bonne logique, à ce que tout syntagme de type *couleur* + *adjectif de couleur* puisse être remplacé par le nom converti correspondant à l'adjectif de couleur. Or, force est de constater qu'il n'en va pas toujours ainsi.

Un tel blocage ne se produit pas seulement dans les structures du type de (2). Il s'observe aussi dans les *génitifs de qualité non déterminés*<sup>10</sup>, qui sont du type *être de* +  $\emptyset$  + *couleur* + *adjectif*<sup>11</sup> :

- (13) La voiture est de couleur rouge → \*La voiture est de rouge  
 (14) Une voiture de couleur rouge → \*Une voiture de rouge

---

7. Construction qui fait partie des constructions appelées *génitif de qualité*. La particularité de celle de (12) est d'être déterminée (cf. *d'UNE couleur bleue ravissante / d'UN bleu ravissant*).

8. Cette dérivation impropre est un transfert régulier qui s'applique à tout adjectif de couleur simple ou composé (*bleu* → *le bleu* ; *bleu turquoise* → *le bleu turquoise*). Voir Van de Velde (1995 : 146) et Molinier (2001 et 2006).

9. Parce que, rappelons-le, il est le genre non marqué du français.

10. Qui s'opposent par leur non-détermination aux *génitifs de qualité avec déterminant* entrevus ci-dessus avec (12).

11. Pour Kleiber (2010), à l'origine de ce blocage se trouve la règle de cacophonie qui interdit d'avoir la suite *de du* (cf. *\*de du rouge*), mais si c'était réellement elle qui empêchait une telle construction, elle devrait aussi bloquer la construction avec *couleur*, puisqu'on y a également sous-jacente la séquence *de de* (cf. *une voiture DE + DE la couleur rouge*).

Et il se manifeste aussi dans les structures du type *avoir + une + couleur + adjectif de couleur (adjectif)*, alors qu'on ne s'y attend pas :

- (15) La voiture a une couleur rouge → \*La voiture a du rouge / a un rouge  
 (16) La voiture a une couleur rouge ravissante → ? La voiture a un rouge ravissant

Un premier résultat peut être retenu, qui va à l'encontre des analyses habituelles : il n'y a pas d'équivalence entre le groupe nominal *couleur + adjectif de couleur* et le nom de couleur issu par conversion de l'adjectif de couleur qui est épithète dans le groupe nominal. Le rapport entre *bleu* (nom de couleur) et *couleur bleue* ne va que dans un sens. De *bleu* (nom de couleur) on peut toujours passer à *couleur bleue*, mais l'inverse n'est pas toujours vrai : *couleur bleue* ne se laisse pas toujours remplacer par *bleu* (nom de couleur).

Ce qui nous donne un second résultat, qui concerne directement le nom *couleur* : ce ne peut être que lui le responsable de l'échec de la substitution observé dans les énoncés (10) et (13-16). Ce résultat appelle tout naturellement un prolongement explicatif : qu'est-ce qui dans le nom *couleur* peut rendre compte de ce double comportement qu'il manifeste vis-à-vis des noms de couleurs convertis ? Les deux parties qui suivent apporteront une réponse à cette question avec l'hypothèse d'un double sens de *couleur*.

Si l'on se penche de plus près sur le nom *couleur*, on s'aperçoit vite qu'il y a couleur et couleur. Le nom *couleur* présente en effet dans le domaine chromatique un fonctionnement double, qui correspond à deux sens différents que nous exposerons dans les troisième et quatrième parties.

### *Couleur* comme « couleur-“en soi” »

Le premier sens de *couleur* est celui, déjà évoqué ci-dessus, où il apparaît comme étant un nom *hyperonyme* ou *superordonné* ou encore *sommital*, c'est-à-dire un nom qui subsume des catégories hyponymiques ou basiques / subordonnées ou encore particulières comme *le rouge*, *le bleu*, *le jaune*, *le bleu turquoise*, *le jaune citron*, *l'ocre*, etc. Il a dans ce cas un statut d'entité générale autonome, c'est-à-dire d'entité générale non dépendante ou non en relation existentielle avec d'autres

entités, qui rassemble ou subsume des catégories chromatiques de couleurs « en soi » et non vues comme étant les couleurs de tel ou tel objet. La spécificité « ontologique » des entités auxquelles renvoient *le rouge, le noir, le jaune citron, le bleu turquoise*, etc., c'est d'être conçues comme existant par elles-mêmes et non en tant qu'entités dépendant d'une autre entité<sup>12</sup>. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette indépendance soit aussi celle du nom qui « coiffe » ces catégories chromatiques particulières, c'est-à-dire du nom *couleur* lui-même. *Le rouge, le noir, le jaune citron, le bleu turquoise*, etc., sont des entités abstraites, dans le sens où elles ne sont pas des entités de quelque chose d'autre, mais qu'elles apparaissent comme détachées, parce qu'elles ont fait l'objet d'une « abstraction » par rapport au support auquel elles sont normalement liées. De même le nom *couleur*, lorsqu'il sert de catégorie hyperonyme ou superordonnée à ces catégories chromatiques particulières, se présente comme une catégorie générale ou sommitale également « abstraite » ou indépendante, qui, si l'on entend opposer ce sens à son autre sens où il se révèle « dépendant », rassemble ou dénote les couleurs « en soi » ou qui, si on se laisse aller à jouer sur les termes, présente le sens de *couleur*-« couleur »<sup>13</sup>, c'est-à-dire la couleur saisie comme entité chromatique indépendamment des objets ou surfaces dont elle a besoin pour se manifester. Lorsque quelqu'un dit, comme dans (1), qu'il aime *la couleur rouge*, il entend renvoyer à la couleur rouge en soi, à la couleur rouge en tant que catégorie de couleur chromatique particulière, et non à la couleur rouge saisie comme attribut ou propriété d'un objet. Nous avons déjà vu avec (9) repris sous (17) :

(17) J'aime la couleur rouge → J'aime le rouge

que, dans ce cas, on peut substituer au SN *la + couleur + adjectif de couleur* le SN *le + nom de couleur* où le nom de couleur est issu par dérivation impropre de l'adjectif de couleur épithète du nom *couleur*.

Semblable substitution peut servir de test à la reconnaissance du sens de *couleur* – « en soi » lorsqu'on est face à la combinaison *couleur + adjectif de couleur*. Un nom de couleur « converti » dérivé d'un ad-

12. Voir à ce propos l'analyse faite par Kleiber (2010).

13. Si ce sens du nom *couleur* est rarement reconnu, c'est parce que, d'un point de vue phénoménologique, les couleurs sont considérées comme des parties dépendantes et non indépendantes. On ne peut détacher la couleur d'une robe, alors que l'on peut détacher la tête d'un cheval (voir Husserl, 1913).

jectif de couleur ne peut, comme nous l'avons souligné ci-dessus, renvoyer qu'à une couleur particulière « en soi ». On peut donc l'utiliser pour déterminer le statut du nom *couleur* dans tout groupe *couleur + adjectif de couleur*. Si un tel remplacement peut se faire, le nom *couleur* aura le sens de couleur-« en soi »<sup>14</sup>. Si la substitution échoue, c'est que *couleur* présente un sens différent, que nous présenterons ci-dessous.

Nous avons déjà évoqué de telles substitutions avec les énoncés (11) et (12), repris ici sous (18) et (19) :

(18) Il y a de la couleur rouge sur le mur → Il y a du rouge sur le mur

(19) Cette robe est d'une couleur bleue ravissante → Cette robe est d'un bleu ravissant

Nous pouvons à présent les interpréter : le fait que *couleur rouge* puisse se faire remplacer par le nom de couleur « converti » *rouge* prouve que le nom *couleur* y a son statut de *couleur-« couleur »*, c'est-à-dire de nom superordonné qui coiffe les catégories chromatiques particulières saisies en elles-mêmes, indépendamment d'un support.

On prolongera ce test en recourant aux questions-réponses (20) et (21) qui font apparaître clairement, par le nom converti de leur réponse, que le nom *couleur* fonctionne comme *couleur-« en soi »* :

(20) Quelle est cette couleur ? (avec ostension sur une surface ou un objet)

– C'est du noir / du rouge / du bleu azur<sup>15</sup>

(21) Quelle couleur préfères-tu ?

– Le noir / le bleu / le bleu azur

On signalera, sans les développer comme il faudrait, deux autres caractéristiques attachées au sens de *couleur-« en soi »* :

-a- Lorsque *couleur* présente l'acception de couleur « en soi », il accepte sans difficulté les déterminants de la pluralité, de par son statut

14. On peut aussi considérer que, dans ce type d'emploi de *couleur + adjectif de couleur*, *couleur* joue le rôle de nom *classificateur* : il indique que la catégorie chromatique particulière qui suit fait partie de la classe des couleurs, ou, pour le dire autrement, est une couleur.

15. On notera qu'une réponse avec *couleur* serait ici inappropriée, étant donné sans doute la situation d'ostension : – ? De la couleur noire / rouge / bleu azur.

de nom superordonné comptable, dont la comptabilité est de source qualitative<sup>16</sup>. En tant que *couleur*-« couleur », il réunit en effet des catégories chromatiques distinctes qui expliquent son statut de nom comptable « qualitatif » :

- (22) Il y a des couleurs un peu partout / beaucoup de couleurs sur le tableau
- (23) Trois couleurs dominent dans le ciel
- (24) Les goûts et les couleurs ne se discutent pas

-b- Dans la combinaison *couleur* + *adjectif de couleur*, c'est-à-dire lorsqu'il a pour épithète un adjectif de couleur, il accepte l'article partitif et les déterminants révélateurs du statut massif. La massivité exprimée a alors pour source le quantitatif, à savoir une indétermination de la surface occupée par la couleur dénotée<sup>17</sup> :

- (25) Il y a de la couleur blanche sur le tableau noir

### *Couleur* comme « couleur-“dimension” »

Le second sens ou emploi du nom *couleur* se rattache à la conception philosophique de la couleur, qui traite les couleurs comme des entités « dépendantes », c'est-à-dire « non abstraites » dans le sens de « détachées » ou saisies pour elles-mêmes, mais des entités qui se trouvent appréhendées comme dépendant définitoirement d'autres entités. Autrement dit, elles ne sont plus des choses « libres », mais des choses envisagées comme intrinsèquement liées à d'autres choses, dont elles ne peuvent se détacher. Rappelons ici la différence faite par Husserl (1913 : 12-18) entre les parties *indépendantes* et les parties *dépendantes* avec l'exemple de la tête du cheval et de la couleur du cheval. Dans le premier cas, on peut séparer la tête du cheval, alors que telle opération n'est guère envisageable avec la couleur du cheval : en enlevant la couleur on enlève aussi... le cheval. La couleur apparaît donc comme étant une partie « dépendante », qu'on ne peut séparer de son support.

16. Voir le numéro 183 de *Langue française* dirigé par Kleiber (2014b).

17. Voir à ce sujet l'analyse de Kleiber (2010).



Une distinction supplémentaire est encore nécessaire pour cerner exactement le statut de cette partie dépendante qu'est, envisagée sous cet angle, la couleur-« dimension ». Qu'est exactement la couleur par rapport au cheval husserlien ? Elle est une « partie » inhérente dont la valeur, donc la couleur exacte, se trouve spécifiée ou instanciée pour chaque occurrence de cheval, semblable au poids et à la taille d'un cheval, qui ont aussi des valeurs qui varient selon chaque occurrence de cheval. Cette « partie » qu'est la couleur « dépendante » apparaît ainsi comme étant nécessaire à l'attribution d'une couleur particulière à un cheval. Dit autrement, si les chevaux n'avaient pas une couleur, on ne pourrait dire qu'ils sont bruns, noirs, etc. Comme l'a fort bien entrevu Van de Velde (1995 : 65), les propriétés ou qualités d'une chose ne sont attribuables à une entité que si cette chose possède « ce » qui permet de les leur attribuer. On ne peut dire d'une chose qu'elle est lourde que si elle est telle qu'elle a un poids, qu'elle est grande que si elle a une taille, qu'elle est longue que si elle a une longueur, qu'elle est large que si elle a une largeur, qu'elle est dure que si elle a de la consistance et qu'elle est rouge... que si elle a une couleur. Poids, taille, longueur, largeur, consistance, couleur, etc., apparaissent ainsi comme étant les *dimensions*<sup>18</sup> de tel ou tel type d'objet qui permettent d'attribuer à un objet particulier des propriétés localisées ou instanciées sur ces dimensions<sup>19</sup>.

Pris dans ce sens, le nom *couleur* ne dénote plus une entité « dépendante », qui est « abstraite » dans le sens de « détachée » ou « libre » de tout support, mais il renvoie à une dimension d'un objet, à une entité qui se trouve définitoirement saisie dans sa dépendance vis à vis d'une autre entité et qui permet de lui attribuer une qualité déterminée relevant de cette dimension. La voiture de Léa, pour renouer avec nos exemples (2) et (3) repris ici sous (26-27) :

- (26) J'aime la couleur de la voiture de Léa (dans l'hypothèse où elle est rouge)  
 (27) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa

18. Le lien avec le sens « mondain » de *dimension* est clair. Il est surtout utilisé pour rendre compte du phénomène de la gradation et de la scalarité (voir Kennedy, 2001).

19. Voir Van de Velde (2009 : 19) : « l'attribution d'une propriété à une chose équivaut à lui attribuer une valeur [...] eu égard à une dimension déterminée ».

est rouge, pour ce qui est de la dimension « couleur ». La propriété *rouge* qu'on peut lui attribuer directement, soit par la voie de l'attribut comme dans (28), soit par une épithète comme dans (29) :

(28) La voiture de Léa est rouge

(29) La voiture rouge de Léa me plaît

est ainsi une instanciation de la dimension « couleur » comme *ovale* est, pour la table, une instanciation de la dimension « forme » :

(30) La table est ovale / Une table ovale

Si le rapport entre *couleur*-« dimension » et *rouge* est d'un point de vue chromatique le même que celui qui unit *couleur*-« en soi » et *rouge* – identité qui peut donner à penser qu'il n'y a qu'un nom *couleur* – la différence se manifeste au niveau du statut de *rouge*. Dans le cas de la *couleur*-« couleur », *rouge* est saisi, ainsi que nous l'avons vu, comme une couleur indépendante, une couleur-« en soi », qui a le statut de nom hyponyme du nom *couleur* – alors que, dans le cas de la *couleur*-« dimension », *rouge*, en plus d'être une instance de *couleur*-« dimension », c'est-à-dire en plus de spécifier de quelle couleur il s'agit, devient par le statut même de dimension de *couleur*, une propriété ou une qualité de l'objet qui a comme dimension la couleur. En tant que *couleur*-« dimension », le nom *couleur* présente deux fonctions et non plus seulement une, comme lorsqu'il fonctionne en tant que *couleur*-« couleur » (ou *couleur*-« en soi »). Il sert, premièrement, de chapeau chromatique aux teintes particulières, comme dans son emploi indépendant de couleur « en soi » : si la voiture de Léa a une couleur rouge, il ne s'agit pas d'une teinte chromatique différente de celle à laquelle renvoie *rouge* lorsqu'il s'emploie pour renvoyer à la couleur rouge – « en soi » (*J'aime le rouge / la couleur rouge*). Mais il indique en plus, par son statut de dimension d'un objet, que la couleur rouge en question est une propriété ou qualité de cet objet. Il cumule donc une fonction chromatique, celle de subsumer des catégories chromatiques, et une fonction non chromatique « méréologique » en quelque sorte, celle d'indiquer qu'il s'agit de la couleur d'un objet. Le résultat de ce cumul est que la couleur spécifiée au niveau de la première fonction est donnée *via* la seconde comme une propriété ou une qualité de cet objet. C'est ce qui explique l'équivalence, souvent mise en relief dans la

littérature portant sur la relation entre noms et adjectifs, que l'on peut établir entre des phrases où l'adjectif de couleur s'applique directement à l'objet et celles où c'est par l'intermédiaire du nom *couleur* fonctionnant comme nom de dimension qu'une telle application a lieu. De (31) et (32), on peut respectivement tirer (33) et (34) et, inversement, de (33-34) on peut déduire (31-32) :

- (31) La voiture est rouge
- (32) J'ai pris la / une voiture rouge
- (33) La voiture a une couleur rouge / est de couleur rouge
- (34) J'ai pris la / une voiture de couleur rouge

On dispose avec la substitution *couleur* + *adjectif de couleur* ↔ *adjectif de couleur* d'un test pour mettre en relief le statut de *couleur*-« dimension », qui s'avère être le pendant de celui que représente la substitution de *couleur* + *adjectif de couleur* par un nom de couleur converti. Lorsque le groupe *couleur* + *adjectif de couleur* peut être remplacé par l'adjectif de couleur tout seul, alors le nom *couleur* fonctionne comme nom de dimension et non comme nom de couleur-« en soi ». Dans ce cas, comme déjà vu ci-dessus avec (13-15) repris sous (35-37), le nom de couleur converti ne convient pas :

- (35) La voiture est de couleur rouge → \*La voiture est de rouge
- (36) Une voiture de couleur rouge → \*Une voiture de rouge
- (37) La voiture a une couleur rouge → \*La voiture a du rouge / a un rouge

La généralité constitue une autre particularité de l'emploi dimensionnel du nom *couleur*. On ne saurait en effet avoir le SN défini pluriel *les couleurs* ni le SN indéfini *une couleur* quand il s'agit de la couleur-« dimension », alors que ces SN s'imposent tout naturellement lorsqu'on entend parler à un niveau générique des couleurs « en soi », comme le montrent l'énoncé (38) déjà cité ci-dessus sous (24) pour le générique en *les* et l'énoncé (39) pour le générique avec l'article indéfini *un* :

- (38) Les goûts et les couleurs ne se discutent pas
- (39) Une couleur doit être intense pour qu'on la remarque

Une double cause explique un tel blocage pour *couleur*-« dimension » : il y a, d'une part, la pluralité qu'impliquent de tels SN génériques qui s'oppose à l'unicité qu'entraîne le statut de dimension de cet emploi de *couleur* (cf. *La couleur des choses* vs *\*Les couleurs des choses*) et, d'autre part, il y a la dépendance intrinsèque qui découle de la définition même d'une dimension qui entre en contradiction avec l'indépendance de ces SN génériques. Un SN générique du type *La couleur* ne convient pas non plus. S'il satisfait au critère de l'unicité, sa « liberté » ontologique entre en conflit avec la dépendance inhérente de *couleur*-« dimension ». Le générique n'est toutefois pas exclu, mais il inclut la dépendance avec l'objet dont il exprime la dimension chromatique. On peut ainsi parler génériquement de *la couleur des choses* comme dans (40) ou de *la couleur d'une voiture* comme dans (41) :

(40) On ne fait pas assez attention à la couleur des choses

(41) La couleur d'une voiture, quelle qu'elle soit, gagne à être discrète

Si on applique le test de l'interrogation d'identité chromatique auquel nous avons eu recours ci-dessus pour caractériser l'emploi de *couleur*-« en soi », on observe que la question pertinente pour *couleur*-« dimension » est cette fois-ci *Quelle est la couleur (de cet objet) ?* et non plus *Quelle est cette couleur ?* :

(42) Quelle est la couleur (de la robe) ?

– (Elle est) rouge / Elle a une couleur rouge

– ?? Le rouge / ?? La couleur rouge

La question *C'est quoi comme couleur ?* ne peut servir *a priori* que pour *couleur*-« en soi » comme le montre (43) :

(43) C'est quoi (ça) comme couleur ?

– Du rouge

– \*Rouge

Mais il suffit que le pronom *ce* ne renvoie plus à une couleur directement, comme dans (43) où le démonstratif *ça*, que reprend *ce*, vise ostensiblement une couleur et qu'il renvoie à un objet comme *ta voiture*, comme dans (44), pour que l'on puisse avoir une telle interrogation, la

question portant alors sur la couleur en tant que couleur de la voiture, c'est-à-dire en tant que *couleur*-« dimension » :

- (44) Ta voiture, c'est quoi comme couleur ?  
 – (Elle est) rouge  
 – ? Du rouge

On donne encore un rapide écho aux deux caractéristiques qui nous ont servi de clôture à l'identification du sens *couleur*-« en soi », à savoir la combinaison avec les déterminants de la pluralité et ceux de la massivité. La pluralité n'est guère de mise avec *couleur*-« dimension », puisqu'il n'y a qu'une... couleur en jeu, à savoir celle de l'objet-support. Nous avons déjà vu ci-dessus avec l'opposition *La couleur des choses* vs \**Les couleurs des choses* que, malgré le pluriel du complément du nom *couleur*, on ne parle pas « des » couleurs des choses, mais bien de « la » couleur des choses, de même que l'on ne parle pas de \**les poids / les tailles des voitures*, mais bien de *Le poids / la taille des voitures*, etc. L'unicité qui découle de la dimensionnalité interdit par avance des emplois de *couleur*-« dimension » avec des déterminants qui expriment la pluralité comme *des, trois, beaucoup de, les* qui, comme nous l'avons vu ci-dessus dans (22-24), cohabitent sans difficulté avec *couleur*-« en soi ». Les déterminants qui sélectionnent le trait massif tel le partitif *du* sont également hors-jeu avec *couleur*-« dimension », comme le montre l'opposition (45-46) :

- (45) \*La voiture a de la couleur bleue  
 (46) La voiture a une couleur bleue

## Conclusion

Nous n'irons pas plus loin dans notre mise en évidence de la double face du nom *couleur*. Les faits que nous venons de présenter militent clairement pour une telle scission et, on aura pu s'en rendre compte chemin faisant, leur explication a permis de résoudre la plupart des difficultés – relevées dans notre deuxième partie – auxquelles conduit une analyse monosémantique du nom *couleur*. Ce n'est qu'en reconnaissant au nom *couleur* un sens de « couleur en soi » et un sens de nom de dimension que l'on arrive à expliquer les données distributionnelles, assez énigmatiques, il faut bien le reconnaître, auxquelles il donne

lieu. Les tests mis en évidence, quoique limités, apportent un éclairage nouveau sur les relations des deux acceptions du nom *couleur* avec les adjectifs de couleurs et les noms de couleur « convertis ».

Il subsiste toutefois une question que nous n'avons pas résolue. C'est celle que nous avons exposée en premier au début de notre deuxième partie : comment se fait-il que l'on ne puisse dire (4-5), ici sous (47), alors que l'on peut avoir (6), repris sous (48) ?

(47) \*La couleur est rouge / \* Cette couleur est rouge

(48) La couleur de la voiture de Léa est rouge

La raison réside dans la différence de statut du nom *couleur*. Dans (47), il fonctionne comme couleur-« en soi » – la couleur est envisagée comme détachée de tout support – alors que dans (48), il a son rôle de couleur-« dimension » – la couleur se trouve saisie comme étant la couleur d'un objet. Nous sommes consciente que cette réponse n'est pas totale et qu'elle entraîne à son tour un « pourquoi ? ». Pourquoi le statut de *couleur*-« dimension » ouvre-t-il la voie aux adjectifs de couleur attributs et non celui de *couleur*-« en soi » ? Mais y répondre conduirait à s'engager sur un autre terrain, déjà bien labouré, celui des phrases attributives adjectivales et nominales et nous mènerait bien au-delà du sujet d'étude choisi. Nous bouclerons donc notre boucle autrement : en exprimant en conclusion l'amicale estime que nous portons à la récipiendaire de ce *Liber Amicorum*.



## Références bibliographiques

- Berlin, B. et Kay, P., 1969, *Basic Color Terms : their Universality and Evolution*, Berkeley : California U.P.
- Bernez, C., 2014, *Grammaire des couleurs*, Berne : Peter Lang.
- Bloemen, J. et Tasmowski, L., 1982-1983, « Les noms de couleur en français : catégories et focus », *Linguistica Antverpiensia*, 221-241.
- Choi-Jonin, I., 2005, « Étude comparative des termes de couleur en français et en coréen », *Langue Française*, 145, 109-123.
- Flaux, N. et Van de Velde, D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys.
- Hilgert, E., 2018, « Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ? », in Kleiber, G., Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Les catégories abstraites et la référence. Res per Nomen VI*, Reims : Épure, 79-102.
- Husserl, E., 1913, *Recherches logiques*, t. 2, Deuxième partie, Chapitre 3, traduction française, 1972, Paris : Puf.
- Kennedy, C., 2001, « Polar Opposition and the ontology of “degrees” », *Linguistics and Philosophy*, 24, 33-70.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris : Puf.
- Kleiber, G., 2007, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme ... “très” colorée », *Travaux de linguistique*, 55, 9-44.
- Kleiber, G., 2009, « Couleurs et espace », *Analele Universitatii « Stefan cel Mare » Suceava, Seria Filologie, A. Linguistica*, t. XV, n° 1, Numéro spécial sur les couleurs (Dosar : Culori în cuvinte), 143-158.
- Kleiber, G., 2010, « Typologie des noms : le cas des noms de couleurs », in Choi-Jonin, I., Duval, M. et Soutet, O. (dir.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain : Peeters, 249-263.
- Kleiber, G., 2011, « Petite sémantique des couleurs et des odeurs », in Lavric, E., Pöckl, W. et Schallhart, F. (dir.), *Comparatio delectat. Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich* (Innsbruck, 3.-5. September 2008), t. 1, Francfort-sur-le-Main : Peter Lang, 85-113.
- Kleiber, G., 2014a, « Pourquoi les adjectifs de couleur sont-ils généralement rebelles à la gradation ? », in Ciobanu, A. et al. (dir.), « *Omaggio lui Anatol Lenta la 70 de ani* », Chisinau : Tipogr. « Prag3 », 139-154.
- Kleiber, G. (dir.), 2014b, *Les noms à la croisée du massif et du comptable*, numéro thématique de *Langue Française*, 183.

- Kleiber, G., Benninger, C., Biermann Fischer, M., Gerhard-Krait, F., Lammert, M., Theissen, A. et Vassiliadou, H., 2012, « Typologie des noms : le critère de *se trouver* + *SP locatif* », *Scolia*, 26, 105-129.
- Meunier, A., 1975, « Quelques remarques sur les adjectifs de couleur », *Grammatica IV*, Nouvelle Série XI, *Annales publiées par l'université de Toulouse-le-Mirail*, 37-62.
- Meunier, A., 1978, « La couleur et ses termes en français », in Tornay, S. (dir.), *Voir et nommer les couleurs*, Paris : Nanterre, 167-180.
- Molinier, Ch., 2001, « Les adjectifs de couleur en français. Eléments pour une classification », *Revue romane*, 36 (2), 193-206.
- Molinier, C., 2005, « Sur la forme et le statut des adjectifs de couleur formés par dérivation suffixale », *Le Français Moderne*, 73 (2), 145-156.
- Molinier, C., 2006, « Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique », *Cahiers de Grammaire*, 30, 259-275.
- Rosch, E., 1978, « Principles of Categorization », in Rosch, E. et Lloyd, B. (dir.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale : Lawrence Erlbaum Ass., 27-48.
- Saussure, L. de, 2011a, « Hypothèses pragmatiques sur quelques manifestations morphologiques synchroniques de la division des termes de couleur en français », in Amiot, D., De Mulder, W., Moline, E. et Stosic, D. (dir.), *Ars Grammatica*, Berne : Peter Lang, 71-89.
- Saussure, L. de, 2011b, « Sur un critère morphologique pour les couleurs basiques et son interprétation en pragmatique cognitive », *Cahiers de lexicologie*, 99 (2), 133-150.
- Saussure, L. de, 2014, « Remarques sur la distribution morphologique des termes basiques de couleur en français », *Travaux de linguistique*, 69 (2), 77-90.
- Saussure, L. de, 2017, *Des mots et des couleurs. Essai de linguistique*, Paris : Hermann.
- Theissen, A., 1995, « Variation substantivale, cognition et discours : *Absence* du terme superordonné », *Scolia*, 5, 281-314.
- Theissen, A., 1997, *Le choix du nom en discours*, Paris-Genève : Droz.
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matière aux noms d'abstraction*, Louvain, Paris : Peeters.
- Van de Velde, D., 2009, « Les adverbes de manière : propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux », *Langages*, 175, 15-32.